**Sujet :** [INTERNET] Projet de parc éolien à Varzay
**De :** "Marc FARDET" <marc.fardet@gmail.com>
**Date :** 01/10/2019 17:22
**Pour :** <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

A Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime

(à l'intention de M. Christian Lavalette, commissaire enquêteur)

Je vous envoie ci-joint l'avis de la SPPEF et un photomontage concernant le **projet de parc éolien à Varzay**, en vous demandant de bien vouloir les insérer dans le registre d'enquête publique.

Marc Fardet
Délégué de la SPPEF 17

Garanti sans virus. www.avast.com

— Pièces jointes :

| | |
|---|---|
| Rochefort - Copie 27.09.19.docx | 30 octets |
| VARZAY photomontage.pdf | 30 octets |

**Avis de la SPPEF concernant le projet éolien de Varzay**

Ayant appris qu'il est question d'implanter à Varzay un parc de 4 éoliennes, potentiellement 7, je vous expose ci-après pourquoi la SPPEF est fortement opposée à ce projet.

Nous ne cessons de dénoncer la prolifération des projets éoliens en Aunis et dans les Vals de Saintonge en raison de leurs impacts négatifs, lors des enquêtes publiques et des réunions de la CDNPS, tandis que la Saintonge romane semblait heureusement épargnée jusqu'à présent.

Or, si ces machines gigantesques étaient construites, l'impact paysager serait très fort : d'une hauteur de 199 m, pales comprises, elles seront en visibilité ou co-visibilité d'au moins 10 monuments historiques et largement visibles depuis l'ensemble de la Saintonge romane et de Saintes : parmi les nombreux monuments historiques de cette ville la célèbre basilique Saint-Eutrope est une étape sur les chemins de Saint-Jacques inscrite à ce titre au patrimoine mondial de l'UNESCO après les étapes d'Aulnay-de-Saintonge et de St-Jean-d'Angély, dont l'abbaye est malheureusement encerclée d'éoliennes. De plus, les visiteurs circulant sur la 4 voies Saintes-Royan seront choqués de les apercevoir. En compensation, de simples haies paraissent dérisoires.

Ces machines causeraient des dommages irréparables au patrimoine historique et paysager de la Saintonge romane dont les territoires doivent être respectés. C'est l'ensemble des églises romanes, des châteaux, des logis, des villages, des sites, des hameaux, des campagnes qui doit être protégé en plus de Saintes. A titre d'exemple, ce serait un désastre pour les 4 villages situés à proximité : Varzay, Luchat, Rétaud et Pisany (ce dernier village sera dominé par 2 machines visibles de partout).

Alors que nulle part ailleurs sur le territoire français, l'art roman ne connait une telle abondance de monuments, construits en si peu de temps sur un espace aussi réduit, la présence de ces machines dissuadera les touristes de séjourner dans cette région au moment où est menée une politique de valorisation, et on peut prévoir une dévaluation des biens immobiliers de 20%.

Sans parler des effets sur la flore et la faune, ces machines auront des effets négatifs sur la santé des habitants en raison des nuisances qu'elles entraînent, les habitations les plus proches étant distantes de 545, 554, 555 et 680 m des éoliennes. L'Académie de médecine recommande une distance de 1500 m. et une assemblée de médecins allemands a parlé des effets sanitaires néfastes des fréquences éoliennes inférieures à 1 Hz. En outre, le 16 novembre 2018, un colloque international a été organisé à Paris sur les bruits et les infrasons générés par les éoliennes industrielles.

Bon nombre des informations susdites sont extraites d'un dossier que m'ont remis les associations ADESR (Association de Défense de l'Environnement de la Saintonge Romane) et Donquichotte17460 (76, rue des casaquins, La grande romade, 17460 Varzay).

De plus, cette énergie est intermittente (avec un rendement de 20%) et le Conseil municipal de Varzay a décidé majoritairement le rejet du projet.

Je note également que l'enlèvement du socle béton restera à la charge des propriétaires, soit 250.000 € par éolienne (*Economie Matin,* article du 3 mai 2017, par Ludovic Grangeon).

Pour toutes ces raisons, la SPPEF émet un avis défavorable concernant ce projet de parc éolien car il nous paraît inconcevable que la Saintonge romane, l'un des territoires les plus touristiques du département, puisse être sacrifiée à l'industrie éolienne.

Rochefort, le 1er octobre 2019

Marc FARDET
Délégué pour la Charente-Maritime de « Sites et monuments (la SPPEF : Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France)», 1, rue Lesson, 17300. Rochefort.
Mail : marc.fardet@gmail/com

Eolienne E4
Vue de la route de Tesson
Montage respectant les proportions
La flèche marque le haut du mât de mesures

**Sujet :** [!! SPAM] [INTERNET] Enquête publique de VARZAY
**De :** jacques <jacques.berthier17@orange.fr>
**Date :** 01/10/2019 18:25
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

à l'attention de Mr Christian Lavalette

Bonsoir Monsieur L'enquêteur.

Je suis contre le projet éolien de Varzay et de l'éolien en général pour la raison suivante:

C'est une énorme arnaque financière et écologique.

- Financière car dépenser autant d'argent pour installer actuellement environ 8000 éoliennes

financées par des subventions payées par les Français via la CSPE et qui ne sert qu'à enrichir des promoteurs sans scrupules

Avec une rentabilité très inefficace ( 4.5 % du MIX et 14 % de la capacité installée )

- Écologique car l' éolienne produit du CO2 de par sa fabrication et l'utilisation de terres rares pour y extraire du néodyme

dont on sait que le raffinage de ces terres rares génère des déchets radioactifs. Sans parler des 1500 tonnes de béton par mat

enfouis à jamais dans le sol avec ses 400 tonnes de ferraille qui vont probablement perturber le ruissellement des eaux de pluie

Il ne faut pas oublier la décote de la valeur de notre patrimoine, l'enlaidissement de notre paysage (qui fait fuir les touristes qui nous font

vivre ) ainsi que l'impact négatif sur la faune et la flore et bien entendu les nuisances sonores, les infrasons perceptibles jusqu'à 10 km

Très cordialement

**Sujet :** [!! SPAM] [INTERNET] Projet d'éoliennes à Varzay
**De :** "Dora ZEMMOUR" <dodo1958@gmx.fr>
**Date :** 02/10/2019 13:35
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Suite aux différentes réunions relatives au projet des éoliennes à varzay, je vous adresse ce message pour vous faire part de mon désaccord à ce sujet.
Concrètement je ne suis pas contre les éoliennes mais contre l'emplacement de celui-ci trop près des habitations et du bourg de Retaud.
N'est il pas possible d'implanter celles-ci loin des habitations?.
Espérant que ce message je l'espère retiendra votre attention,recevez mes cordiales salutations.
Famille FUNEL
Retaud
Envoyé à partir d'un Smarpthone Android avec GMX Mail.

**Sujet :** [INTERNET] à l'intention de Mr Christian La valette, enquête publique à Varzay
**De :** Dominique Geisler <dominique.geisler17@gmail.com>
**Date :** 02/10/2019 18:40
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Dominique Geisler
5 route des sauniers,
17120 Epargnes.

Monsieur,
Dans le cadre de l'enquête publique concernant le projet de construction de quatre éoliennes à Varzay, j'aimerais vous signifier par mon profond désaccord.
L'éolien dans son ensemble, est une hérésie financière, dans le sens où il ne produit de l'électricité qu'à certaines heures de la journée, et quelques jours dans l'année. Or à Varzay, c'est pire, parce qu'il n'y a pas de vent.(la moyenne sur l'année oscille autour de 5 km/h).
Sur le plan de la démocratie, ce projet est une pure trahison, dans le sens où les populations locales n'ont jamais été consultées.
Quant à l'atteinte aux paysages de la Saintonge Romane, elle est totale dans notre région qui tire de larges profits du tourisme.
Je souhaite ardemment que ce projet stupide ne voit jamais le jour.
PS: je m'adresse à vous par le biais du courriel en raison du peu de confiance que j'ai dans la transmission d'un éventuel courrier postal par les services de la mairie de Varzay
Veuillez agréer mes sincères salutations
Dominique Geisler

**Sujet :** [INTERNET] Projet éolien de Varzay
**De :** Michel Schwerdfeger <schwerdfeger.michel@sfr.fr>
**Date :** 02/10/2019 19:56
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

A l' attention de Mr. Christian Lavalette

Monsieur le commissaire enquêteur,

Nous sommes contre le projet éolien sur la commune de Varzay.

Dans notre Saintonge Romane les éoliennes sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus hautes
et toujours avec une limite de 500 m des premières habitations. La répartition est toujours aussi anarchique.
Exemple: dans mon secteur il est prévu deux projets différents collés l'un à l'autre et qui représentera
17 éoliennes sur une surface de 12 km2. Comment est-ce possible?

Ces messieurs de la finance et de l'industrie qui ont créé ces machines en clamant haut et fort que c'est
écologique, qu'ils nous disent se qu'ils vont faire des pâles, huiles, béton etc...lorsque les éoliennes seront
en fin de vie.

Pour se rendre compte du désastre, il suffit de regarder la nuit, les horizons lacérés par des dizaines de feux rouges clignotants.
L'éolien nous coute bien trop cher pour se qu'il rapporte à la collectivité et détruit nos terres, nos paysages.
Quand l'éolien sera une technique obsolète et cela arrivera qui va payer les dégâts?

Nous émettons un avis défavorable pour le projet éolien sur la commune de Varzay.

Mr Mme Schwerdfeger
Chez Chauché
17510 Seigné

**Sujet :** [INTERNET] Parc d'éoliennes à Varzay et en Saintonge romane
**De :** Georges BELON <ge.belon@orange.fr>
**Date :** 02/10/2019 21:10
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur,

Sollicité par des membres des associations anti-éoliennes de Charente maritime, et habitant la région, je me joints à eux pour vous demander de ne plus accorder aucun permis supplémentaire d'implantation de parcs éoliens dans notre région.

La France, convenablement dotée par les gouvernements précédents d'électricité d'origine nucléaire, complétée par la production de quelques centrales au charbon ou au gaz, et par une production assez considérable d'hydro-électricité, couvre largement ses besoins. Elle est même exportateur d'énergie électrique - sans la production, aussi faible qu'aléatoire de l'éolien. Nous n'avons donc aucun besoin de ces appareils venus de l'étranger, par ailleurs particulièrement nuisibles sur tous les plans environnementaux.

Les partisans de l'éolien de nos campagnes, qui ont généralement vendu quelques lopins de terre à des promoteurs sans conscience, ne se rendent pas compte de ce qu'ils font, soucieux seulement d'empocher le prix de la corruption au mépris du bien-être du plus grand nombre. Semer nos régions d'éoliennes c'est mettre en place des raisons de se diviser au sein des villages, au sein des familles pour très longtemps. De surcroît le démantèlement de ces monstres anti-écologiques va coûter particulièrement cher à ceux qui devront s'en acquitter, et les vingt-cinq ans de production annoncée avant démantèlement seront très vite passées ...

Enfin si vous voulez garder le rang de brillant second au classement national des départements touristiques à la Charente maritime dites NON à l'éolien - sinon cette agréable région se videra de ses habitants et deviendra une zone sinistrée pour le seul profit de firmes étrangères et de quelques spéculateurs sans conscience.

Vous pouvez compter au nombre des opposants outre moi-même, mon épouse, mes trois enfants et mes sept petits-enfants, soit douze Français de France.

J'ai bien l'honneur de vous saluer.

Georges Belon, habitant de Rétaud (17460)

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique arc eolien varzay
**De :** Mathieu BARBOTEAU <melymat@orange.fr>
**Date :** 02/10/2019 21:54
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonsoir,

Je m oppose totalement au projet éolien sur la commune de Varzay. Arrêtons de nous voiler la face sur les intentions uniquement mercantiles et non écologiques de ces promoteurs privés subventionnés par l Etat, non rentables, détruisant nos villages, nos campagnes, notre tourisme, nos vignes. Que les communes et la préfecture prennent conscience que ces promoteurs ne seront pas là dans 20 ans pour démanteler ces aérogénérateurs qui resteront une charge incommensurable pour les propriétaires fonciers et les communes. Tant que nous ne pourrons pas stocker l'énergie, l éolien reste une utopie, utopie qui doit est gérée uniquement par l Etat sans entreprise privée...